

# CONGRES le 15 OCTOBRE à CLAMART

M - 1682 - 279 - 4 F

29<sup>e</sup> année — SEPTEMBRE 1983 — N° 279 — 4 F



## LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES  
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ILE DE FRANCE

Abonnement : 1 an : 50 F ; de soutien : 70 F — C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)  
19, rue du Départ, PARIS (14<sup>e</sup>) — Tél 320.68.46 — Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

Jean LE LAGADEC élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre civil et militaire, une distinction qui honore l'Union des Sociétés Bretonnes (Voir en page 7)

### ÉDITORIAL

## POUR UN BON CONGRÈS

Après ces vacances d'été que certainement la majorité des Bretons de l'Île-de-France a passé en Bretagne, nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Il va donc falloir reprendre le manche et notre première tâche est de préparer notre congrès qui se tiendra le 15 octobre à Clamart. Ce n'est pas la première fois que l'Union des Sociétés Bretonnes tient son congrès à Clamart, une amicale est implantée depuis de nombreuses années dans cette ville où le maire est un de nos compatriotes : M. Jean Fonteneau qui présida le banquet de Saint-Denis en 1969. Mais que représente pour nous ce congrès ?

Remarquons d'abord que nous sommes la seule association d'originaires en région parisienne à tenir congrès tous les ans. Outre de faire le bilan de nos activités, cela permet à chacun d'exposer son point de vue sur l'organisation de notre association et, d'une façon plus générale, sur les problèmes se posant à tous les Bretons et à la Bretagne.

Concernant le premier point, cela ne va pas sans quelques divergences de vues, c'est normal, chaque congressiste est à même de tirer les enseignements pour son groupe ou son amicale des exposés qui sont faits à la tribune. Quant à la défense des intérêts de la Bretagne, nous nous retrouvons tous pour affirmer que l'on doit donner à notre région les moyens de son développement économique pour affirmer sa propre personnalité au sein de la communauté nationale. C'est ce qui fait notre force, tous ces amicales et ces cercles rassemblant au cours d'initiatives les plus diverses, bal, fête, banquet... des milliers de compatriotes soucieux d'exprimer leur identité et par là même de défendre la Bretagne. Si du point de vue du rassemblement l'année qui vient de s'écouler a été un bon cru, la préparation du congrès doit nous amener à réfléchir pour faire mieux encore. N'oublions pas que plus nous serons nombreux plus notre voix se fera entendre.

Enfin, le congrès est une des occasions pour les amicales et les cercles d'apporter leur soutien financier à l'Union. En effet, chaque organisation, selon ses moyens, puise dans ses ressources pour faire un don. L'argent est pour nous le nerf de la guerre, car la fabrication de notre journal tous les mois entraîne des frais importants. Sachez que « Le Pays Breton » est entièrement écrit et composé par des bénévoles mais que les frais d'imprimerie sont très élevés. Beaucoup de personnes ont souscrit un abonnement de soutien cette année, la liste est publiée dans ces pages chaque mois, encore une fois nous les remercions. Ces nombreuses contributions montrent que le journal est apprécié de ses lecteurs. Vous retrouverez dans ce numéro, en page 5, la chronique « Histoire de Bretagne » par Alain Croix, professeur agrégé docteur ès lettres ; cette reprise apporte beaucoup de richesse à notre journal.

Notre congrès est ouvert à tous les membres de l'Union. Responsables d'amicales et de cercles, il est important, dès maintenant, de préparer vos délégations au congrès de Clamart. Une représentation massive apportera du dynamisme et de la vigueur à votre association pour l'année à venir.

Mireille HERVY.

ACTUALITÉ DE LA PENSÉE DU PREMIER PRÉSIDENT DES BRETONS DE L'ÎLE DE FRANCE :

FONDATION DE L'INSTITUT MARCEL CACHIN

(Voir page 6)

## L'Airbus bientôt à Brest

En réponse à un parlementaire le Ministre des transports indique : « Air Inter assure 42 liaisons quotidiennes entre Paris et 5 villes de Bretagne (Rennes, Brest, Lorient, Quimper, Nantes) » des améliorations sont en cours notamment la mise en service de l'Airbus sur Brest

(Voir en page 7)



On reconnaît notamment, de gauche à droite : le docteur Jean-Yves Follezou, Yves Sabourdy, Mme Gelfroy, Mme Le Moïc, Jean Le Lagadec, M. Martin, Marie Daniel, MM. Cos et Leclerc, Henri Buzulier et Amedee Bastard.

S'adressant au Président de la République, le docteur FOLLEZOU déclare, à Plerguer, « SI VOUS AMPUTIEZ LA BRETAGNE D'UNE DE SES JAMBES, C'EST LA FRANCE QUE VOUS RENDRIEZ BOITEUSE »

(Voir en page 4 le compte rendu de cette journée)



# BANQUET D'ÉTÉ A PLERGUER

En pays de Rance dans la bonne humeur. C'est en Haute Bretagne que les Bretons d'Ile-de-France se retrouvaient pour les agapes d'été, sous la présidence du docteur Jean-Yves FOLLEZOU. En cars, en voitures, comme voisins, ou après avoir traversé la Bretagne, les amicalistes ont commencé par une visite de Dinan. L'exploit a surtout consisté à ne perdre personne un jour de marché.

Puis, à travers la riante campagne du pays de Châteaufort, les participants se sont rendus à la stèle commémorant le sacrifice du maquis de Saint-Yves en présence du conseiller général du canton, M. Dos ; du

maire de la commune de Monch, M. Leclerc ; de MM. Bompas et Martin, représentant le tronc de Plerguer, M. Fagot (excusé) ; du président de l'Union, Jean Le Lagadec, et de nombreux amis.

Après cette cérémonie traditionnelle, la fort nombreuse compagnie s'est dirigée vers le restaurant, et dire si l'après-midi fut réussie, c'est que le soir il était difficile de rassembler le monde pour prendre le car, et, qu'après leur départ, il restait encore des amicalistes pour projeter une fin de soirée quelque part entre Rennes et Saint-Brieuc.

## Jean-Yves FOLLEZOU rappelle ce que nous voulons pour la Bretagne

« Je voudrais d'abord féliciter ceux dont le dévouement et la compétence ont permis le succès de ce grand rassemblement d'aujourd'hui et tout particulièrement nos amis Marie Daniel, Marcel Geoffroy, Aimé Bastard et René Le Moëc.

Je voudrais ensuite remercier pour leur présence parmi nous les élus de la municipalité de Plerguer, MM. Martin et Bou-

geois, et M. Cos, conseiller général du canton de Châteaufort. Comme vous le savez, l'été qui vient va être définitivement pour la Bretagne poivronnée les Bretons et les Bretonnes doivent aller au village universel l'été venu de la région. Cette région, nous la voulons peinte et entière, c'est-à-dire inscrite dans les livres et dans les mémoires d'histoire à forger. Nous ne voulons pas d'une frontière artificielle imposée il y a quarante

ans par ceux qui avaient vendu la France à l'occupant étranger. Le peuple breton est présent de Nantes à Brest parce que des siècles d'histoire ont fait s'ouvrir par les mêmes traditions les femmes et les hommes vivant depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la pointe du nez de l'Europe. Ces traditions multiples et variées se sont mêlées pour faire une culture dont nul ne pourrait nier aujourd'hui l'originalité et la solidité des racines. En bien

## HOMMAGE AUX MARTYRS DE LA RÉSISTANCE



La table d'honneur, au micro derrière Jean Le LAGADEC : Jean-Yves FOLLEZOU.

### Allouction du docteur FOLLEZOU prononcée à la cérémonie au monument du maquis de Saint-Yves

Fidèles à la tradition de l'Union des Sociétés Bretonnes, j'ai eu l'honneur de rendre hommage aux Martyrs de la Résistance que nous entourent cette journée de retrouvailles en Bretagne. Notre présence ici exprime notre attachement à la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour libérer la France et le monde de la barbarie nazie. Elle exprime également notre détermination à lutter sans relâche pour mener à jamais de notre planète la guerre et la fascisme.

1983, c'est l'année du quarantième anniversaire de deux pages glorieuses de la lutte contre le nazisme. Il y a quarante ans, Jean Moulin, premier président du Conseil national de la Résistance, mourut dans les mains de ses bourreaux au terme d'horribles tortures. Cet anniversaire prend un relief particulier avec l'arrestation et l'empoisonnement en France sur les lieux de ses abominables crimes du tortionnaire de Jean Moulin et de tant d'autres patriotes. Il faut que le procès de Barbie se tienne dans les meilleurs délais, qu'il soit public, que rien de ce qui peut être encore sa ne soit laissé

dans l'ombre. Il faut que la justice soit rendue. Ne pas reprocher à la jeunesse ce que furent ses ténors d'honneur et l'héroïsme de ceux qui reprochent la nuit d'aujourd'hui à ceux qui ont ouvert les chemins de la résistance, tant il est vrai qu'un peuple qui ne connaît pas son histoire ne connaît pas la route. Ne pas pour les crimes, contre l'humanité, c'est faire injure à tous ceux qui en furent les victimes et donner aux monstres un alibi.

Tandis que des caves de Lyon et de tant de prisons françaises monnaient les cris des suppliciés, c'est à l'autre bout de l'Europe que la nuit allait commencer à s'éclaircir. C'est la victoire de Stalingrad. Ouvrant une plus tard qu'il nous soit permis d'espérer dans notre recouvrement la mémoire de Jean Moulin et de son terrible cortège », comme le dit André Malraux et dont l'inspiration porte les Martyrs de Saint-Yves, à côté des millions de patriotes et soldats soviétiques qui, pour le même idéal de l'humanité, le plus grand, allèrent se rejoindre d'une mort plus tard, et nous enfants apprendront du nous à faire de même.

« A voir le monde aujourd'hui, c'est le fait que incombe toujours aux hommes de bonne volonté. De l'Afrique du Sud au Guatemala, de multiples endroits encore, le fascisme, nous des apparats divers, poursuit son infamant besogne. Quarante ans plus tard, un enfant dans le monde meurt encore de faim toutes les 40 secondes, alors que les richesses englouties pour détruire la terre et ses civilisations permettraient à chaque être humain d'accéder au bien-être le plus élémentaire du corps et de l'esprit.

Faisons, chers amis, dans le souvenir des Martyrs de la Résistance, la volonté de poursuivre leur combat. Hélas du maquis de Saint-Yves nous ne laisserons pas l'histoire se répéter au vu l'année, et nous enfants apprendront du nous à faire de même.



Le docteur Jean-Yves Follezo.

Ces racines, nous n'attendons en

Je rappelle ces jours et les 110 propositions de M. François Mitterrand quand il était candidat à la présidence de la République. Concernant les régions, voici ce qu'il disait : « Pour avoir de Gaulle, raboté nos départements, le pouvoir (Giscard) est tombé à la tête d'un pays sans âme. Le breton(s) rouler la voix au dialogue, revenir sur les dictats. Et encore, la dignité des différences culturelles est respectée ». Permettez-moi de profiter de « l'occasion » de votre grand banquet annuel en Bretagne pour adresser au Président de la République et au Président de l'Union, vous l'avez fait en d'autres domaines. Si nous maintenons la Bretagne assise d'une de ses jambes, c'est la France que nous rendrez bête ». La richesse de la Bretagne c'est cette culture que je viens d'évoquer et qui revendique avec raison les moyens de se développer et de s'enrichir. Mais c'est aussi de formidables ressources naturelles et humaines trop longtemps et si mal aimées, comme le dit le chanteur, et trop souvent dévoyées, ce dont grand nombre d'entre nous, présents ici aujourd'hui, sommes les exemples vivants.

« Une Bretagne peinte et entière, c'est non seulement une région reconnue dans son intégralité historique, mais c'est également une Bretagne dotée des moyens de développement économique et humain assez à briser l'ensemble de la communauté nationale. Pour cela, ce ne sont pas les grands mots qui agitent à notre place, à la place des centaines de milliers de Bretonnes et de Bretons qui veulent avoir la liberté élémentaire de vivre et travailler au pays et qui ont à cœur de voir se développer leur région. C'est l'union de chacun et de tous là où nous nous retrouvons pour défendre nos aspirations communes qui sera déterminante.

« Les moyens de développement économique, c'est l'énergie produite sur place, y compris avec les énergies aujourd'hui maîtrisées. Le vent et le soleil et le soleil qui en sont les distributeurs de la Bretagne, il y en a suffisamment. Chez nous pour faire fonctionner plus d'une centrale. Les moyens de développement économique, c'est aussi les transports les plus modernes comme le TGV qui doit aller jusqu'à Brest, et les autoroutes. C'est également l'affirmation de la voix électronique bretonne, qui s'appuie sur les centres de recherche internationaux de Lannou et de Rennes. C'est aussi la mise en œuvre d'une industrie agro-alimentaire à la mesure de notre potentiel agricole et maritime. De par sa situation géographique exceptionnellement favorable, à l'un des plus grands carrefours maritimes du globe, la Bretagne doit contribuer à l'ouverture de la France sur de vastes échanges commerciaux et culturels mondiaux.

« Qui nous voulons une Bretagne vivante et prospère, une Bretagne où il y ait du travail pour chacun, une Bretagne bien intégrée dans le tissu de la France et qui contribue à son rayonnement international.

« Voilà, le moment est venu de faire nos vœux à cette vigoureuse santé que nous voulons pour notre région et aussi à la santé de notre Union des Sociétés Bretonnes d'Ile-de-France, qui, comme je confirme la succès de ce rassemblement d'aujourd'hui, ne nous donne guère d'inquiétude.

« Mais comme on dit jamais deux sans trois, nous avons une troisième bonne raison de lever nos verres : c'est pour boire à la santé du président de l'Union, Jean Le Lagadec, qui, je pense qu'avec vous, le savoir tout, a été

(Suite page 6)

# LA COOPÉ les sports

28-30 rue Lénine  
94200 IVRY sur SEINE  
tél: 670.38.58

## SPORTS ET LOISIRS D'ÉTÉ

- une gamme étendue de tentes, couchages et matériels divers (structure lourde, semi-lourde et légère pour camps itinérants et fixes).
- activités spécialisées : spéléo, montagne, randonnée, cyclotourisme, pédestre.
- le nautisme : piscines gonflables, piscines démontables, planches à voile, kayaks et canoës, bateaux pneumatiques et sécurité, skis nautiques...
- le matériel de sécurité pour toutes les disciplines.

## SPORTS D'EQUIPE

Sélection de marques et de matériels en fonction des grands axes qui régissent le sport :

- le sport à l'école
- écoles de sports (sport mercredi)
- sports loisirs
- sports de compétition

## SPORTS ET LOISIRS D'HIVER

Après la formule « prêt à skier » lancée par la COOPÉ, le nouveau « prêt à skier » personnalisé emballé. De l'initiation à la compétition :

- le ski alpin
- le ski de fond
- le ski de raid
- chaussures
- luges
- raquettes

Notre magasin d'exposition pour les collectivités où le maximum des articles catalogues y sont exposés, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h





côtes-du-nord

LE FRANÇAIS IMPOSÉ AUX BRETONS ? ALLONS DONC !

En ce qui concerne le français imposé aux Bretons, il est évident que...

accablé à bras couverts par le paysan breton, qui voyait la main de l'occupant...

LA PAYSANERIE S'EST BATTUE POUR LE FRANÇAIS

Les Bretons ont résisté à l'occupation française pendant des années...

En ce qui concerne le français imposé aux Bretons, il est évident que...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA

RIQUAGAT. — M. Jean-Paul Briand de Kergrist, a été élu pour...

EVAN. — Pascal Cabillard, 19 ans, demeurant chez ses parents à La Planchette, a été élu...

LE RECORD REGIONAL DU 500 M MINIMES A ELVIR JABET, DE PALMOP

C'est une minute de 27 secondes que le jeune Elvir Jabet a battu...

EVAN. — Pascal Cabillard, 19 ans, demeurant chez ses parents à La Planchette, a été élu...

LA PAYSANERIE S'EST BATTUE POUR LE FRANÇAIS

Les Bretons ont résisté à l'occupation française pendant des années...

En ce qui concerne le français imposé aux Bretons, il est évident que...

UN RETRAITE DE PLOUGUIGL BLESSE AU FUSIL TROIS PERSONNES DONT UN GENDARME

Le chef d'unité reçut 19 projectiles au visage et à la poitrine. Deux autres personnes ont également été blessées...

DEUX FRÈRES PERDUS DANS LES BOMBARDEMENTS SE RETROUVENT

Une histoire douloureuse parut tant d'années. Trois frères de la commune de St-Quay-Portrieux...

LA DERNIERE TOUR HABITÉE DU CHATEAU DE TRÉVIERZ PAR LE TONQUEDEC

Le vieux château de Tonquédec, près de Lanvollon qui domine de ses murailles et de ses tours démantelées la vallée de la Lognonne...

30 LICENCIEMENTS A LA SOCIÉTÉ EVEN

Un autre de la région du Morbihan a été licencié. La Société Even, qui a obtenu la concession de la gare de Pontivy...

LA S.O.D.E.M.A. DÉPOSE SON BILAN

La distribution est la suite de la répartition des dividendes. La S.O.D.E.M.A. a déposé son bilan...

QUINZE ANNÉES DE RECLUSION CRIMINELLE OU MEURTREUR DE LOQUEMEUR

Le 8 janvier 1932, on découvrit morte dans une maison de Loqueffret une jeune fille...

LE RECORD REGIONAL DU 500 M MINIMES A ELVIR JABET, DE PALMOP

C'est une minute de 27 secondes que le jeune Elvir Jabet a battu...

LA PAYSANERIE S'EST BATTUE POUR LE FRANÇAIS

Les Bretons ont résisté à l'occupation française pendant des années...

LES LICENCIEMENTS NE PRENNENT PAS DE VACANCES... Suits du feuilleton de la mine de Montbelux : 52 licenciements prévus à Luitré

En septembre 1932, le directeur général de la mine de Montbelux, à Luitré, près de Tréguier, a été licencié...

LA « NOUVELLE CRISTELLIERE FOUGEREUSE » EN LIQUIDATION DE BIENS

110 personnes vont se retrouver avec leurs biens dans la Nouvelle Cristellière Fougèreuse...

LA S.O.D.E.M.A. DÉPOSE SON BILAN

La distribution est la suite de la répartition des dividendes. La S.O.D.E.M.A. a déposé son bilan...

SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL : IL VEUT SUPPRIMER SA BELLE-FAMILLE, IL EST TUE PAR SON BEAU-FRÈRE

Le couple se séparait depuis de longues années. Le beau-frère a tué le beau-père...

UN ANDOULÉ-NEUVILLE, LE MARIAGE SE TERMINE DANS LA BAGARRE GÉNÉRALE

Le mariage de M. de M. et M. de M. a été célébré à Andoulé-Neuville...

DANS LES COULISSES DU MOTO-CORSE, LES VOLEURS ONT EU LA MAIN LOURDE

Les Rides et les froids attendaient malheureusement le début d'un nouveau tour de piste...

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

BRIC. — Au lieu de... COCHER. — Au lieu de... CHATELAIN. — M. de... LANGEU. — M. Bernard... GUESQUY. — Le petit... MERDIGNAC. — M. Jean... LOUANNIC. — M. Yves... PURJIN. — Mlle Dominique...

ACCIDENTS DE LA ROUTE : Le préfet prend des mesures draconiennes

Le comte de 25 mètres et 200 mètres sur les routes de France...

L'ALCOOL, ENCORE L'ALCOOL, SEPT ANS DE RECLUSION CRIMINELLE

Un homme de 35 ans, originaire de la région de Lorient, a été condamné à sept ans de réclusion criminelle...

COUP DE CARABINE CONTRE DES ENFANTS LES CONCS REQUIÈRENT DE TROUBLER LEURS TRAITES

Un coup de carabine a été tiré sur un groupe d'enfants dans la commune de... Les concs requièrent de troubler leurs traites...

UN MALOULIN AGRESSÉ CHEZ LUI

M. Jacques Le Gallou, propriétaire de la ferme de Maloulin, a été agressé chez lui...

LA VILLA D'UNE FAMILLE RENNAISE PLOSTIQUÉE EN CORSE

Dans le nuit du 13 au 14 juillet, la villa de la famille de... a été plostiquée en Corse...

DANS LES COULISSES DU MOTO-CORSE, LES VOLEURS ONT EU LA MAIN LOURDE

Les Rides et les froids attendaient malheureusement le début d'un nouveau tour de piste...

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

BRIC. — Au lieu de... COCHER. — Au lieu de... CHATELAIN. — M. de... LANGEU. — M. Bernard... GUESQUY. — Le petit... MERDIGNAC. — M. Jean... LOUANNIC. — M. Yves... PURJIN. — Mlle Dominique...

ille-et-vilaine

Drame du divorce

Le poignard son épouse ou cours d'une dispute. Une femme a tué son mari...

COUP DE CARABINE CONTRE DES ENFANTS

Un coup de carabine a été tiré sur un groupe d'enfants dans la commune de... Les concs requièrent de troubler leurs traites...

UN MALOULIN AGRESSÉ CHEZ LUI

M. Jacques Le Gallou, propriétaire de la ferme de Maloulin, a été agressé chez lui...

LA VILLA D'UNE FAMILLE RENNAISE PLOSTIQUÉE EN CORSE

Dans le nuit du 13 au 14 juillet, la villa de la famille de... a été plostiquée en Corse...

DANS LES COULISSES DU MOTO-CORSE, LES VOLEURS ONT EU LA MAIN LOURDE

Les Rides et les froids attendaient malheureusement le début d'un nouveau tour de piste...

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

BRIC. — Au lieu de... COCHER. — Au lieu de... CHATELAIN. — M. de... LANGEU. — M. Bernard... GUESQUY. — Le petit... MERDIGNAC. — M. Jean... LOUANNIC. — M. Yves... PURJIN. — Mlle Dominique...



# morbihan

## 29 FORMATIONS AU CHAMPIONNAT NATIONAL DES BADOUBAIS A LORIENT

Le XIII<sup>e</sup> festival international de Lorient a connu un excellent succès. Des dizaines de milliers de visiteurs ont apprécié les 150 manifestations sportives et applaudis au grandiose défilé de 150 participants Bretons, Français, Espagnols, Grecs, etc.

Une participation record a été enregistrée au championnat national des Badoubais (25 formations).

Voici les résultats :

**Le Classement**  
 Quatrième catégorie — 1. St-Paul-Léon (17.00) ; 2. Lorient (17.10) ; 3. St-Pierre Quimper (16.10) ; ces trois badoubais ont des troisièmes catégories : 4. Le Faouët (15.20) ; 5. M. C. L. A. (15.30) ; 6. V. (15.20) ; 7. G. (14.20) ; 8. P. (14.20) ; 9. P. (14.20) ; 10. E. (14.20).

### Discathlon cambriolé à Crédin

Toute la sensation de la discathlon « Welcome » au bourg de Crédin, a disparu au cours de la nuit. Le vol n'a été découvert que le lendemain. Les cambrioleurs se sont introduits dans la salle en franchissant une porte donnant sur l'arrière-piscine. Ils ont emporté tout le matériel haute école, plateformes, amplificateurs, micros, haut-parleurs, etc. Le lotin est estimé à 100.000 F.

La directrice de l'établissement Mme Guillo, de Crédin, a déposé plainte auprès des gendarmes de Rohou et a constaté le disparition d'actions indices pour ouvrir une enquête.

C'est la deuxième fois cette année que le discathlon (après celui de Lorient) a subi le vol de matériel de France au matériel de compétition avait déjà été volé.

### Championnat des conducteurs de tracteurs agricoles

Organisée par le M.O.F.F., la fédération des conducteurs de tracteurs agricoles, s'est déroulée au Corbould en St-Jean.

Ce championnat a été remporté par l'équipe formée de Jean-Marie Dubouché et Alain Petit de Meland, devant l'équipe de Jean-Marie Michel et Yves Van der Meer de Meland et celle de Arnel Vaut, Francis Le Guil, Jean-Marc Pitelin.

Ces trois équipes ont qualifié leur tréfilon national, au titre agricole de Navas, près de Tule (Correze).

### Deux carbonisés dans une collision

Bien — Une voiture qui circulait sur la D10152, dans la zone Saint-Anastaise, a percuté violemment par l'arrière un car qui se trouvait en stationnement régulier rue Nationale.

L'autostopiste a été occupé à embrasser et les deux occupants ont pu s'en aller sans possibilité de leur porter secours. L'ajut de M. José Guillou, 31 ans, demeurant 2, rue Karker, à Lorient, les conduisit, et le M. Daniel Harho, 28 ans.

### Chûte mortelle de vélo

Régulier — Mme Angèle Baudouin, 68 ans, domiciliée à Lorient, en Régulier, est tombée de vélo au boulevard de la Gloire, Transportée par les pompiers à l'hôpital de Pontivy, puis transférée au CHU de Rennes, elle y est décédée mercredi après-midi.

## Hold-up éclair à la poste de Locomquic

Le matinal plutôt jeune, qui a volé 200 000 F au bureau de poste de Locomquic, devait connaître les habitudes du personnel. Il se trouvait en effet dans la salle lorsque Mme Paula Orens, 53 ans, sortit du bureau. Elle allait fermer la porte à côté lorsque l'inconnu, la menaçant d'un arme au canon noir d'environ 30 cm, l'obligea à retourner dans le bureau et à lui remettre l'argent qu'il y trouvait, environ 20 000 F. Ensuite, il s'échappa, et selon des témoignages, il aurait utilisé une voiture Renault 5 de couleur grise et dont l'immatriculation se terminait par 45.30.

Le plan hold-up a été mis en place dès que le gendarmier de Port-Louis a été alerté. Le brigade de recherches de Lorient s'est aussitôt rendue sur place. L'inconnu, l'altère jeune, n'a pas réagi, il avait environ 1,80 m. Il est mince, il a les cheveux noirs, les yeux bleus. Il était vêtu d'un imperméable nylon bleu marine et portait deux chaussures sports en cuir.

## Chute mortelle d'une bicyclette

Mme Roger Piel, née Odette Bernard, demeurant boulevard de Mahon, est allée se promener à bicyclette sur la route de St-Malo-Trox-Francis.

Arrivée à 300 mètres du carrefour de Beau-Moré, Mme Piel s'est effondrée sur la chaussée, sans raison apparente. Elle a été transportée à l'hôpital de Lorient, où elle est décédée.

M. Piel était âgé de 41 ans et était en état de santé satisfaisant.

## « Védurés » violents à Quiberon

Une application organisée dans un magnifique St-Pierre-Quiberon, la « Kentucky », a débouché dans la nuit de lundi à mardi sur une scène de violence particulièrement odieuse.

A l'origine de cette affaire, deux danseurs qui évoluent dans le monde de la nuit, sont notamment le patron leur demandant de se « balancer » en vain, sans avoir leur retour, deux défilés, les exploités.

A l'extérieur du nightclub, les danseurs sont se poignardés avant de dégrader en violence très grave. Potentiellement, le « veduré » de l'établissement, une martrise téléphonique en guise d'arme, va médier une violente dispute sur le visage d'un des danseurs. Jacky Sorrie, 37 ans, avait le talon d'acier, mais sans transporter dans un état comateux à l'hôpital d'Airay, avant d'être transféré à Nantes, où la gravité de son état. Le second danseur, frappé sans lui, plus légèrement atteint, est devant le juge d'instruction, René Kralinski, à l'air de l'homme qui a été frappé de coups et blessures volontaires avec armes et dévoué.

Le patron du « Kentucky », 27 ans, dont le rôle exact dans cette bagarre reste à déterminer, a été lui aussi inculpé de coups et blessures volontaires et écroué.

## Un cyclomoteur se tue à Belle-Ile

Vers une heure du matin, un accident mortel s'est produit à Belle-Ile. Un cyclomoteur de marque Peugeot, appartenant à un habitant de Belle-Ile, a été renversé par un camion transportant du sable.

Le cyclomoteur a été projeté à plus de 20 mètres dans l'air et a atterri sur la route. Le conducteur, âgé de 25 ans, a été tué sur le coup.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## QUATRE DETONATEURS DANS LA CHEMINÉE, LA MAISON EST DÉTRUITE : QUATRE BLESSÉS

Une maison s'est effondrée par une explosion au village de Sée-Berge en Plouharnel près de Carnac.

Les propriétaires, M. et Mme Morice, restaurant cette habitation pendant leurs vacances avec l'aide d'un voisin. Les gravats récupérés furent déposés dans la cheminée et M. Morice y mit le feu.

De fait, alors l'explosion très violente qui a soufflé la toiture. Les débris contenaient quatre détonateurs datant de la dernière guerre.

Ce tragique accident a fait quatre blessés. M. Hairez Corrien (50 ans), sans profession, demeurant au village de Sée-Berge.

## Une fillette gravement blessée par un engin agricole

Actuellement en vacances avec ses parents à Lacadou, en Plouharnel, la petite Sébastienne Guennec, qui se trouvait à proximité d'un tracteur agricole, a été sérieusement blessée par la manivelle de la machine.

Assés gravement touchée à la tête, elle a été transportée par l'ambulance des pompiers de Lorient à l'hôpital de Lorient (Airay), où elle a été gardée en observation.

## Noufrage d'un voilier : trois disparés

Tragique accident le 1<sup>er</sup> août, vers 21 h 30 du matin sur le voilier « Océana 11 » de Nantes fait sauter route vers les Açores. C'est un voilier de 20 ans, construit à Brest, avait mobilisé sur le pont pour les manœuvres de voile, les propriétaires, Gilles Nohou, 36 ans, d'Arzon, et Daniel Jean Verrot, 25 ans, de Nantes.

Puis de temps après, une lame de fond les emporta. Trois autres passagers qui avaient été pris de panique dans le cockpit, et ceci, à cause de leur ignorance de la manœuvre d'un voilier, n'aurait pu que la ressource de laisser par radio des messages de détresse. Captés par les satellites espagnols, ils furent aussitôt transférés à l'hôpital de Lorient.

Les trois disparés sont : Gilles Nohou, 36 ans, d'Arzon, et Daniel Jean Verrot, 25 ans, de Nantes.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## QUATRE DETONATEURS DANS LA CHEMINÉE, LA MAISON EST DÉTRUITE : QUATRE BLESSÉS

Une maison s'est effondrée par une explosion au village de Sée-Berge en Plouharnel près de Carnac.

Les propriétaires, M. et Mme Morice, restaurant cette habitation pendant leurs vacances avec l'aide d'un voisin. Les gravats récupérés furent déposés dans la cheminée et M. Morice y mit le feu.

De fait, alors l'explosion très violente qui a soufflé la toiture. Les débris contenaient quatre détonateurs datant de la dernière guerre.

Ce tragique accident a fait quatre blessés. M. Hairez Corrien (50 ans), sans profession, demeurant au village de Sée-Berge.

## Une fillette gravement blessée par un engin agricole

Actuellement en vacances avec ses parents à Lacadou, en Plouharnel, la petite Sébastienne Guennec, qui se trouvait à proximité d'un tracteur agricole, a été sérieusement blessée par la manivelle de la machine.

Assés gravement touchée à la tête, elle a été transportée par l'ambulance des pompiers de Lorient à l'hôpital de Lorient (Airay), où elle a été gardée en observation.

## Noufrage d'un voilier : trois disparés

Tragique accident le 1<sup>er</sup> août, vers 21 h 30 du matin sur le voilier « Océana 11 » de Nantes fait sauter route vers les Açores. C'est un voilier de 20 ans, construit à Brest, avait mobilisé sur le pont pour les manœuvres de voile, les propriétaires, Gilles Nohou, 36 ans, d'Arzon, et Daniel Jean Verrot, 25 ans, de Nantes.

Puis de temps après, une lame de fond les emporta. Trois autres passagers qui avaient été pris de panique dans le cockpit, et ceci, à cause de leur ignorance de la manœuvre d'un voilier, n'aurait pu que la ressource de laisser par radio des messages de détresse. Captés par les satellites espagnols, ils furent aussitôt transférés à l'hôpital de Lorient.

Les trois disparés sont : Gilles Nohou, 36 ans, d'Arzon, et Daniel Jean Verrot, 25 ans, de Nantes.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

## HISTOIRE DE BRETAGNE

par Alain Croix, professeur agrégé, docteur en lettres

### L'HISTOIRE VIVANTE

Les lecteurs qui ont suivi la chronique d'histoire interrompue voici un an savent à quel point l'histoire est vivante pour nous. Les plus jeunes ne doivent pas nous attendre à l'histoire et une passion. Et bien, nous allons de nouveau le faire en suivant le mariage d'un grand-père et d'une jeune fille.

Le 24 juin 1983, se tient au château des ducs de Bretagne à Nantes une réunion culturelle en l'honneur d'un mariage. C'est un mariage d'histoire, célébré dans le cadre de la restauration de la chapelle de la paroisse des ducs de Bretagne, aux armes du duc de Bretagne, au sein de la base du château des ducs de Bretagne à Nantes.

Une messe sera célébrée à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

Le mariage sera célébré à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

# HISTOIRE DE BRETAGNE

par Alain Croix, professeur agrégé, docteur en lettres

### L'HISTOIRE VIVANTE

Les lecteurs qui ont suivi la chronique d'histoire interrompue voici un an savent à quel point l'histoire est vivante pour nous. Les plus jeunes ne doivent pas nous attendre à l'histoire et une passion. Et bien, nous allons de nouveau le faire en suivant le mariage d'un grand-père et d'une jeune fille.

Le 24 juin 1983, se tient au château des ducs de Bretagne à Nantes une réunion culturelle en l'honneur d'un mariage. C'est un mariage d'histoire, célébré dans le cadre de la restauration de la chapelle de la paroisse des ducs de Bretagne, aux armes du duc de Bretagne, au sein de la base du château des ducs de Bretagne à Nantes.

Une messe sera célébrée à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

Le mariage sera célébré à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

# HISTOIRE DE BRETAGNE

par Alain Croix, professeur agrégé, docteur en lettres

### L'HISTOIRE VIVANTE

Les lecteurs qui ont suivi la chronique d'histoire interrompue voici un an savent à quel point l'histoire est vivante pour nous. Les plus jeunes ne doivent pas nous attendre à l'histoire et une passion. Et bien, nous allons de nouveau le faire en suivant le mariage d'un grand-père et d'une jeune fille.

Le 24 juin 1983, se tient au château des ducs de Bretagne à Nantes une réunion culturelle en l'honneur d'un mariage. C'est un mariage d'histoire, célébré dans le cadre de la restauration de la chapelle de la paroisse des ducs de Bretagne, aux armes du duc de Bretagne, au sein de la base du château des ducs de Bretagne à Nantes.

Une messe sera célébrée à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

Le mariage sera célébré à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

# HISTOIRE DE BRETAGNE

par Alain Croix, professeur agrégé, docteur en lettres

### L'HISTOIRE VIVANTE

Les lecteurs qui ont suivi la chronique d'histoire interrompue voici un an savent à quel point l'histoire est vivante pour nous. Les plus jeunes ne doivent pas nous attendre à l'histoire et une passion. Et bien, nous allons de nouveau le faire en suivant le mariage d'un grand-père et d'une jeune fille.

Le 24 juin 1983, se tient au château des ducs de Bretagne à Nantes une réunion culturelle en l'honneur d'un mariage. C'est un mariage d'histoire, célébré dans le cadre de la restauration de la chapelle de la paroisse des ducs de Bretagne, aux armes du duc de Bretagne, au sein de la base du château des ducs de Bretagne à Nantes.

Une messe sera célébrée à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

Le mariage sera célébré à 10 heures, suivie d'un repas. Les organisateurs sont M. et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres, et Mme Croix, professeur agrégé, docteur en lettres.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicitations à notre compatriote.

### UNE MORBIHANAISE SOUS-PRÉF

En 1951, elle est auxiliaire dans le P.T.T. (service des mandats).

A l'occasion de travail dans son poste, elle a été transférée, par correspondance, à Nantes, où elle a été affectée à l'Institut de Formation des cadres. Puis c'est le retour en France et la poste de sous-préfet.

Félicit

LES NOMS DE LIEUX CELTIQUES  
par le chanoine François FALC'HUN,  
ancien professeur de celtique aux Universités de Brest et Rennes

## COMMUNICATION AU 7<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES CELTIQUES A OXFORD. JEUDI 14 JUILLET 83

NOTE PRELIMINAIRE

Depuis 1959, un Congrès International des Études Celtiques (linguistique et archéologie) a lieu tous les quatre ans. Le septième s'est tenu cette année, du 10 au 15 juillet, à l'Université d'Oxford, ce qui lui confère un prestige et un charme particuliers. Environ, quatre cents celtisants du monde entier se trouvaient au rendez-vous.

Les Actes de ces congrès publient seulement les communications d'intérêt général données en séances plénières. Il n'était pas question d'y admettre la toponymie française d'origine celtique, science encore trop jeune, et d'intérêt trop restreint, trop controversée aussi dans sa définition et ses méthodes. Je puis donc profi-

ter de la liberté qui m'est laissée de faire paraître ma communication ailleurs. Quelques comités avaient pu, dès mon arrivée, prendre connaissance de mon texte intégral. Un résumé en avait paru dans la dernière circulaire préparatoire au congrès, à l'intention des auditeurs intéressés.

Je ne pouvais manquer cette occasion de présenter aux spécialistes les plus compétents et les plus exigeants les horizons, imprévus pour moi-même tout le premier, devant lesquels j'ai débouché après vingt ans de recherche en toponymie française d'origine celtique. Les principes nouveaux exposés devant une salle comble n'ont soulevé aucune objection, seulement des demandes de précisions. Il ne paraît pas excessif d'en conclure qu'ils sont désormais considérés comme difficilement révisables par l'opinion internationale des celtisants eux-mêmes.

Les lecteurs du « Pays Breton » voudront bien excuser les passages ardu destinés avant tout à des spécialistes. Et aussi la reprise de faits qui leur sont déjà connus par mes chroniques antérieures. Il s'agissait de présenter cette fois une doctrine globale, cohérente et bien étayée. « Le Pays Breton » l'offrirait à ses lecteurs en trois parties, ou plus exactement en trois morceaux arbitrairement découpés par suite de nécessités journalistiques.

Les lecteurs du « Pays Breton » voudront bien excuser les passages ardu destinés avant tout à des spécialistes. Et aussi la reprise de faits qui leur sont déjà connus par mes chroniques antérieures. Il s'agissait de présenter cette fois une doctrine globale, cohérente et bien étayée. « Le Pays Breton » l'offrirait à ses lecteurs en trois parties, ou plus exactement en trois morceaux arbitrairement découpés par suite de nécessités journalistiques.

## CONTRIBUTION DE LA TOPONYMIE D'ORIGINE CELTIQUE EN FRANCE A UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU GAULOIS (1<sup>re</sup> partie)

L'existence de la mutation consonnantique initiale en gaulois est un problème sur lequel plusieurs celtisants se sont déjà penchés, mais pour aboutir à des conclusions divergentes.

L'inférissement de mes propres recherches sous l'influence de circonstances imprévues m'a conduit à explorer une voie nouvelle pour essayer de voir plus clair. Cette voie est celle de l'étude des noms de lieux d'origine celtique en France.

Il semble que si l'on arrive à prouver l'existence de mutations consonnantiques initiales dans un grand nombre de noms de lieux français d'origine celtique, en dehors évidemment des régions colonisées par des Bretons venus de Grande-Bretagne, on devra conclure qu'elles sont un héritage gaulois, et que le gaulois, avant de s'éteindre, les pratiquait donc déjà, comme toutes les langues celtiques modernes.

Afin d'éliminer, si possible, tous les exemples douteux, nous adopterons comme règle que le toponyme français où sera soupçonnée l'existence d'une mutation consonnantique initiale de type celtique qui devra répondre aux deux conditions suivantes :

1) Ressembler phonétiquement à un toponyme gaulois ou breton présentant de façon incontestable la même mutation. La ressemblance pourra évidemment s'accommoder de variantes dialectales, inévitables dans l'ancien domaine si vaste du celtique continental. Ainsi, des nombreux Taly-Fan gaulois « en face ou auprès du rocher, du sommet », nous pourrions rapprocher St-Martin-de-Tallevende (Calvados) ou un hameau de Talvanne à Fontaine-le-Bourg (Seine-Maritime).

2) Désigner un site de même nature que son correspondant gaulois ou breton encore compris, ce qui révélera la signification du toponyme français jusque-là inconnus. Le sens du gaulois y figurant « le marais » révèle celui de ses correspondants phonétiques français nommés Avignon, « en expliquant pourquoi on ne les trouve qu'en bordure de marais. Le y gaulois se prononce le plus souvent e ».

Dans ce cadre, la racine celtique la mieux attestée dans la toponymie française d'origine apparemment gauloise est celle qui correspond au gaulois *mign* « marais », à sa variante *migin*, et à son dérivé *mignen*. Les trois mots sont féminins,

et subissent après l'article la mutation de *m* en *v* (écrit *f* en gaulois) ; *y fign*, *y figin*, *y figen*.

Au gaulois *y fign* « le marais » semble correspondre le nom d'une rivière, affluent gauche de la Vienne à Châtellerauld (Vienne), nommée *Envigne* par certaines cartes, *Lenvigne* ou *Lanvigne* par d'autres. La première syllabe y continuerait l'article gaulois, éventuellement précédé de l'article français : l'En-vigne.

Par suite d'une erreur (o pour v), *Envigne* devient *Enoigne* dans le Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France, qui en fait ce commentaire : « *Envigne* vers 1120. Obscur : pas de rapport avec « *vigne* » (traverse des prairies marécageuses) ». La forme ancienne serait sans doute à lire *in Envinea*, où *vinea* noterait une forme mutée de *minea* pour *minya*, en gaulois moderne *mign*.

Voilà donc une énigme toponymique résolue, l'étymologie et le sens de *Envigne*, à condition d'admettre que le gaulois possédait une racine *mign* « marais », possédait aussi un article déterminé (ici *en*, mais ailleurs *a*, ainsi dans *A-vigne*, hameau de la vallée inondable du Cher à Thézé en Loir-et-Cher), article après lequel les féminins singuliers subissaient la même mutation consonnantique initiale que dans les langues celtiques modernes. L'hypothèse peut s'appuyer sur plusieurs centaines d'exemples. On essaiera d'en mettre ici en valeur quelques-uns des plus typiques.

Le gaulois *mign* se prononce souvent *migin* (*Migina* est un hameau de Champagnac-la-Noaille (Corrèze) en site marécageux). Une ferme d'Anglesey s'appelle *Vigin* (cf. Ifor Williams, *Enwan lleoedd*, p. 47). La forme mutée inclut l'article sous-entendu : « Le Marais », ce qui est aussi le sens du nom de commune *Végennes* (Corrèze).

Cette forme mutée expliquerait le nom de la Vienne, affluent de la Loire, anciennement *Vigenna* selon Fortunat (530-600) et *Vingenna* chez Grégoire de Tours (538-594). La variante en *Vin* s'explique naturellement par la nasalisation de *i* suivant par le *m* initial de *mign* (c'est ainsi que le français *matin* est devenu *min* en breton). On sait que le cours de la Vienne est particulièrement marécageux. Le dictionnaire étymologique des noms de rivières, auquel sont

empruntées les formes anciennes précitées, mentionne que *Vignagne* est le nom local du cours supérieur de la Vienne, et ajoute ce commentaire laconique : (*Viena aiga*?). Nous y verrons le féminin (marqué par la mutation autant que par la désinence *-ague* au lieu de *-ac*) d'un dérivé de *mign*, qui est devenu ailleurs *Migné* ou *Migny*. Un petit affluent de la Seine à Troyes (*Aube*) s'appelle aussi la *Vienne*.

Les formes anciennes citées par Fortunat et Grégoire de Tours subsistent dans le nom moderne de la *Vingeanne* (ou *Vigeanne*) affluent de la Saône, *Vincene* en 613, *Vinceme* en 982. Cette dernière forme fait penser au nom du Bois de Vincennes à Paris, que Michel Roblin (cf. *Le Terroir de Paris*, p. 215) suppose hérité d'un nom de ruisseau. Elle fait penser aussi à la forme la plus anciennement connue, *Vicinonia* (d'après Grégoire de Tours) du nom de la *Vilaine*, ou cours particulièrement marécageux dans le bassin de Rennes, et dans les marais de Redon. Dans tous ces noms le *v* serait donc la forme mutée d'un *m*.

C'est la forme non mutée de la *Vigeanne* que nous reconnaissons dans le nom de la *Méjane* ou *Méjeanne*, affluent gauche de la Loire, qui prend sa source dans un marais en Haute-Loire, et aussi dans le nom de la commune de *Migenes* (Yonne) devant le confluent marécageux de l'Yonne et de l'Armançon, *Mitganna* en 634 (le second *i* marque peut-être la moullure du *g* ; on trouve *Mitganna* au IX<sup>e</sup> siècle, et *Migenna* vers 1160). On trouve un *Marais de la Basse-Méjeanne* dans la Camargue, au nord-ouest de l'Étang du Vaccars (Bouches-du-Rhône), et, au sud de Montpellier, un Étang du Méjean entre Lattes, Pérols et Palavas-les-Flots (Hérault).

Compte tenu du site, on peut attribuer la même étymologie à *Méjannes-le-Alès* et *Méjannes-le-Clap* dans le Gard, ainsi qu'aux formes mutées *Le Vigan* (Gard, Lot), *Le Vigen* (Haute-Vienne), *Le Vigeant* (Cantal, Gironde), *Le Vigeant* (Vienne), *Avejan* dans la commune de Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan (Gard), contenant la forme mutée précitée de l'article gaulois (déjà reconnu dans *A-vigne* et *Envigne*) ; ce serait donc le pendant exact de *y figin* en gaulois.

Dans l'Hérault abondent les *Méjean*, *Méjeanne*, *Méjanel(s)* ou *Méjanelle*, auxquels le Nou-

# LE PAYS BRETON

La Chronique de Jean LE DU  
professeur de celtique à l'université  
de Bretagne occidentale

## L'Armorique au temps des Romains

Que connaissons-nous du passé de notre région, vous et moi qui ne sommes pas historiens ? Nous pensons d'abord au XIX<sup>e</sup> siècle, quand les Bretons ressemblaient à des Bretons, même si l'image qui nous en a été transmise par tradition familiale est moins colorée que les portraits des amateurs d'exotisme de l'époque. Pour les temps reculés, nous avons d'abord de vagues souvenirs d'écoliers sur « nos ancêtres les Gaulois » qui ne craignaient qu'une chose, une certaine histoire de ciel... D'autre part, toute une littérature à la mode et une certaine presse cherche à nous persuader que nos ancêtres étaient en tous points originaux. Ah ! si les Romains n'étaient pas venus ! Jamais on a tant fait usage de l'adjectif « celtique ». Consultez les rayons des librairies et vous serez vite convaincus qu'Astérix n'est pas le moins sérieux des ouvrages consacrés aux Gaulois. On ne peut donc que saluer la parution récente du livre de Patrick Gaijollou *L'Armorique Romaine* (Les Bibliophiles de Bretagne, Brasparts, 1983, 310 pages). Le but de l'ouvrage est de fournir une synthèse des multiples travaux des archéologues de Bretagne qui n'étaient jusque-là parus que dans des publications spécialisées. Archéologue lui-même, l'auteur a magnifiquement réussi à rassembler en un volume l'ensemble des connaissances scientifiquement établies sur l'Armorique de 56 avant notre ère jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Il décrit la société, son organisation politique et administrative, mais aussi le réseau routier, l'habitat, la vie dans les villes et dans les campagnes, l'artisanat, le commerce, etc., dans une langue claire et précise accessible à non spécialistes. J'ai été personnellement enchanté de découvrir des êtres humains pas si différents de nous en définitive, des paysans, des artisans, des commerçants. Ce livre ajoute une dimension au regard que nous portons sur notre région.

On peut regretter quelques fautes d'impression, peu nombreuses en fait, et surtout l'absence de numérotation des clichés — ainsi que l'inversion de deux légendes — mais tout cela est peu de choses en comparaison de la grande valeur de l'ouvrage qui fait honneur à son auteur et à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest.

## Bro an Arvor en amzer ar Romaned

Petra ouzom deuz amzer dremenet om bro, c'hwil ha me ha n'om ked istorianed ? Da gentañ e sonjom en naontevd kantved, pa oa hñval ar Vretoned diouz Bretoned, momez ma n'eo ked liwed ken kaer ar pezh zed bed konted dim gand om zud kog hag ar pezh zed skrivet tud an amzer zez hag a oa war glask kaoud a hizou dreist-ordinal. Evid an amzer gosho, e teu da zoñj dim traou disked barz ar skol diwar benn « On tadou koz ar Halianed » n'o-doa aon nemed rag eun dra, eun dra bennag da weled gand an oabl... pe an neñv ! Deuz eun tu all e kaver bremañ eur bern levriou deuz ar hiz ha journalioù ive a glask reiñ dim da grediñ e oa om zud kog diskisñval war peb poent deuz an dud all. A ! Ma ne vije ked deuz ar Romaned dre amañ ! Biskoaz n'eo bed implied ken aliez a wech ar ger « kelt ». Pead nemed sellad ouz al levriou a zo en gwerz vid kompren n'eo ked Astérix ah a ar pellañ war du ar faltaz war zuej ar Halianed. Setu ma weler gand plijadur o ton d'eur m'ez levr Patrick Gaijollou *L'Armorique Romaine* (Les Bibliophiles de Bretagne, Brasparts, 1983, 310 pajenn) Skrivet eo da zastum labourioù niveruz arkeologed Breiz hag a veze kavet ar'rog barz kelaouennou apastalisad hepken. Ar skivagner e-unan a zo arkeolog, ha deud eo a benn da lakz adalec 56 ar'rog om amzer beteg ar bempved kantved. Diskleriañ a ra dim penoz a oa ar sositè en amzer-ze e keñver politik, med ive an heñchou, an tiez, ar vuhe war ar m'ez har er hériou, labour an artizaned, ar hoivers, etc. e galleg flour ha reiz ez da heuil vid eun lenner ha n'eo ked deuz ar vicher. Me ma unan a zo bed ivuzuz o kaoud tud ha ne oant ked benn ar fin ken pellze diouzim, labourerien-douar, artizaned, koñversantèd Goude bean lenned al levr e welom om bro en eur stumm nevez.

Eun nebeud mankou a zo med paz ar bern-ze ; gweloh vije bed kaoud niverennou en traon ar fotoioù — mesked zo bed diou ané — med n'eo ked gwall-afar e kichenn dalvoudegezh vraz al labour hag a zo eun enor evid an hini e-neus skrivet aneñ hag evid Skol-Veur Breiz-Izel e Brest.

veau Dictionnaire Topographique et Étymologique du département, par Franck R. Hamlin (1983), attribue le sens de « limite, mitoyen », ce qui semble impliquer le rattachement à l'adjectif latin *mediatus* qui se trouve au milieu. Mais les vérifications faites sur des cartes détaillées révèlent des sites marécageux. A côté de formes anciennes *Mejanello* vers l'an 1000, on trouve d'ailleurs en 1060 un *Meganello* qui fait penser au *Coët-Méjan* « Bois du Marais » de Languidic (Morbihan).

Dans un autre domaine qui fut celtique aussi, l'Italie du Nord, une forme mutée de *Méjanel* pourrait être *Viggianno*. L'annuaire du touring-club italien mentionne à la fois

*Miggiano*, *Migiana* et *Viggiano*, qui semblent correspondre aux *Méjean*, *Méjeanne* et *Vigeant* de France. Les correspondances de ce genre entre les anciennes Gaules Transalpine et Cisalpine sont particulièrement nombreuses, comme nous le verrons plus loin.

Composé et Imprimé  
par une équipe  
d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE  
32, boulevard Laënnec Rennes.

Commission paritaire n° 52 045